

(N° 38.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi relatif à l'aliénation de biens domaniaux.

(Voir les N^{os} 94 et 129 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Gouvernement est autorisé à aliéner, par voie d'adjudication publique, les biens domaniaux désignés à l'état annexé à la présente loi.

ART. 2.

Les biens repris sous les n^{os} 3 et 8 de cet état pourront être vendus à main-ferme : ceux qui font l'objet du n^o 3 à la ville de Verviers, moyennant la somme de 9,825 francs, et ceux qui font l'objet du n^o 8, à la dame veuve Verhaghen, pour un prix à fixer d'après expertise.

ART. 3.

Le Gouvernement est également autorisé à vendre de la main à la main :

1^o Les parcelles de terrain dépendant de la grande voirie, qui doivent être cédées aux propriétaires riverains pour qu'ils suivent l'alignement donné par l'administration des ponts et chaussées et approuvé par les collèges des bourgmestre et échevins, ainsi que par les députations permanentes, en exécution de l'art. 90, § 7, de la loi communale;

2^o Les parcelles de même origine nécessaires pour l'établissement de bureaux de perception de la taxe des barrières, dont la valeur n'excède pas 500 francs.

ART. 4.

Le produit des ventes à faire en exécution de l'art. 1^{er} de la présente loi sera affecté à l'amortissement de la dette flottante.

Bruxelles, le 16 février 1854.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) N. J. A. DELFOSSE,

*Les Secrétaires,
(Signé) A. DUMON.
CH. VERMEIRE.*

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES BIENS.	SITUATION.		CONTENANCE.	VALEUR approximative.	LOYERS.
		COMMUNE.	PROVINCE.			
	§ 1 ^{er} . — BIENS RURAUX ET BATIMENTS.			h. a. c.		
1	Maisons et bâtiments	Tournai . . .	Hainaut . . .	» 7 44	5,291 »	»
2	Maison avec jardin, emprise pour la construction du canal latéral à la Meuse	Herstal . . .	Liège . . .	» 4 »	1,500 »	20 »
3	Terrain provenant de l'emplacement de la prison et du palais de justice	Verviers . . .	Liège . . .	» 13 90	9,825 »	»
4	Deux parties de terre arable.	Alveringhem.	Flandre occid.	2 90 30	7,500 »	250 »
5	Maison, bâtiments d'un pont à bascule supprimé	Ans	Liège	» 10 80	5,300 »	»
6	Maison et terrain d'un pont à bascule supprimé.	Abelle	Flandre orien.	» 1 50	1,000 »	»
7	Pavillon avec jardin construits pour la surveillance des travaux du canal de la Campine. . .	Gheel	Anvers	» 27 73	5,000 »	»
8	Parcelle de terrain faisant partie de la cour de l'arsenal d'artillerie à Malines.	Malines. . . .	Anvers	» » 44	» »	»
					35,416 »	»
	§ 2. BOIS.					
9	Forêt de Luchy	Jehonville et Rocogne (hameau de Neuvillers)	Luxembourg .	804 30 60	660,000 »	»
10	Forêt de Boulieu	Ethe.	Luxembourg .	285 76 80	510,000 »	»
					970,000 »	»

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . — Biens	35,416
§ 2. — Bois.	970,000
Total.	<u>1,005,416</u>